

Vendredi 21 octobre 2016

La Métropole Rouen Normandie lance une grande enquête sur les déplacements des ménages

Dans le cadre de ses missions, la Métropole Rouen Normandie s'est associée à l'agglomération Seine-Eure pour réaliser une enquête sur les déplacements quotidiens des habitants. La phase de repérage est désormais terminée et à partir du 4 novembre, les enquêtes débuteront auprès de plus de 5 000 foyers. Les premiers résultats de l'enquête seront connus en décembre 2017.



À quoi sert une enquête ?

L'Enquête Ménages-Déplacements (EMD) permet de mieux identifier les enjeux spécifiques des déplacements des habitants. Elle a pour **principaux objectifs de connaître la mobilité, l'utilisation des différents modes de transports et les opinions en matière de déplacements**. Elle fournit à terme des éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs, aux infrastructures ainsi qu'aux trajets à pied ou à vélo.

Les enquêtes sont renouvelées tous les 10 ans en moyenne. La précédente avait été menée en 2006/2007 sur un territoire qui couvrait 256 communes.

Les données qui sont recueillies permettent notamment de :

- connaître les parts d'utilisation des différents modes de transports,
- d'étudier les clientèles potentielles,
- de connaître les aspirations des habitants vis-à-vis des déplacements,
- d'apprécier les effets de la mise en place des infrastructures,
- de mieux cerner les relations entre les transports et l'urbanisme,

Quel est le territoire concerné ?



Afin de conserver une approche homogène avec la précédente enquête, le territoire couvert par l'enquête 2016/2017 englobe les aires urbaines (définition au sens de l'INSEE) de la Métropole Rouen Normandie ainsi que l'agglomération Seine-Eure.

Alors que les enjeux d'aménagement et les stratégies de mobilité dépassent les limites administratives des territoires, la Métropole qui concentre 230 000 emplois venant parfois d'autres territoires que le sien a la responsabilité de conduire et d'approfondir un travail coopératif, en réseau, avec les territoires voisins de son aire urbaine. Elle a donc engagé, en lien avec les territoires limitrophes porteurs d'un SCOT, une démarche interterritoriale visant à articuler les stratégies d'aménagement et de mobilité à grande échelle (covoiturage, articulation des dessertes en transports collectifs, ...). À ce titre, sept communes du pays du Roumois ont été également intégrées.

Le périmètre de l'étude comprend plus de 330 communes regroupant près de 740 000 habitants.

De manière aléatoire, se sont plus de 19 000 logements sur le périmètre d'enquête qui ont été tirés au sort pour faire partie de l'échantillon représentatif. Au sein de ces logements, plus de 5 000 ménages seront interrogés soit au moins 11 000 personnes de 5 ans et plus.

Les grandes étapes de l'EMD

ÉTAPES	DESCRIPTION
Phase de repérage	Août - Octobre 2016 Identification des foyers des personnes à interroger dans les 325 communes concernées.
Phase de collecte des données	Novembre 2016 à avril 2017 Collecte des données : entretiens à domicile pour recueillir des informations sur les déplacements.
Exploitation des résultats	Avril à novembre 2017 Analyse des données
	Décembre 2017 Premiers résultats

Comment se déroule l'enquête ?

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est assurée par la Métropole Rouen Normandie, l'agglomération Seine-Eure lui ayant délégué la sienne. C'est la société TEST SA qui sera chargée de mener l'enquête auprès des habitants. Plus de 130 enquêteurs seront sur le terrain à compter du 4 novembre 2016 dont 3 000 heures réalisées grâce aux clauses d'insertion.

Cette enquête est effectuée selon une méthode standard nationale dont le garant est l'État, via le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), et fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

L'identification des foyers qui seront enquêtés a nécessité une phase de repérage sur le terrain pour déterminer précisément les logements tirés au sort et le nom de leurs occupants. Cette phase qui s'est déroulée entre le mois d'août et le mois d'octobre a permis d'établir un premier contact avec les habitants qui seront sollicités pour participer à l'étude. Une première lettre leur a été remis à ce moment.

Pour répondre à l'enquête les ménages seront été préalablement informés par une lettre-avis deux semaines avant que les enquêteurs les contactent pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous. Les interviews de tous les membres du ménage âgés de plus de 5 ans seront réalisées, en face à face, à leur domicile.

Pour effectuer ce travail, la personne chargée du repérage et de l'interview des ménages sera munie d'une carte professionnelle qui atteste de sa qualité.

La confidentialité des réponses est garantie. Toutes les données nominatives seront détruites conformément à la déclaration auprès de la CNIL. Seules les données rendues anonymes seront exploitées dans un seul but statistique.

Le financement de l'enquête

Le plan de financement prévisionnel de l'enquête est estimé à **1,125 million d'euros HT** (soit 1,35 million d'euros TTC) financés comme suit :

- Le Département de l'Eure → 56 000 €
- La CASE – Agglomération Seine-Eure → 100 000 €
- L'État → 225 000 €
- La Région Normandie → 225 000 €
- La Métropole Rouen Normandie → 519 000 €